

Procès-verbal Conseil d'École de l'ESPE de l'académie de Strasbourg

Séance du 26 février 2019

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2018**
2. **Informations de l'Administrateur provisoire**
3. **Constitution des nouvelles commissions consultatives**
4. **Désignation des personnalités extérieures du conseil d'orientation scientifique et pédagogique choisies par le conseil d'école**
5. **Demande d'ouverture du M2 SYNVA en apprentissage**
6. **Révision du référentiel enseignants 2018-2019 : responsabilités pédagogiques et de pilotage**
7. **Conventions**
 - 7.1. **Convention de coopération et de contrôle pédagogique en matière de formation professionnelle**

ETAIENT PRESENTS :

- 1) **Représentants élus des personnels enseignants et autres personnels participant aux activités de formation de l'école et des usagers**
 - a) **Représentants Professeurs des universités et personnels assimilés**
 - b) **Représentants Maîtres de conférences et personnels assimilés**
Richard CABASSUT, Claire METZ
 - c) **Représentants autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur**
Julien SENDRAL
 - d) **Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**
Laurent BARRIERE, Patricia CATTARIN-MUCKENSTURM,
 - e) **Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**
Olivier DELFORGE, Marjorie ROUGIER

- f) **Représentants inscrits dans les formations diplômantes de l'Espé, des étudiants, des stagiaires de la formation professionnelle continue, des fonctionnaires stagiaires et/ou représentants des personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation**

Logan ELLES, Mathilde HOUVER, Alexis KALBE

2) Représentants de l'Université de Strasbourg

Pascale BERGMANN

3) Personnalités extérieures

a) Représentant du conseil régional

b) Personnalités désignées par le recteur d'académie

Vincent KULA, Jenny-Patricia LEVY, Daniel PAYOT, Emmanuelle PERNOUX, Brice SCHOBEL

c) Personnalité désignée par l'Université de Haute Alsace, établissement public d'enseignement supérieur partenaire

Dominique MEYER-BOLZINGER

d) Personnalités désignées par les membres du conseil

Lionel BOYON, Béatrice MULLER

Membres avec voix consultative et invités :

Bertrand BULTINGAIRE, Philippe CLERMONT

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Christine DUFAY

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Hélène BOUR	➤ Procuration à Daniel PAYOT
François GAUER	➤ Procuration à Pascale BERGMANN
Anemone GEIGER-JAILLET	➤ Procuration à Richard CABASSUT
Vincent KULA	➤ Procuration à Patricia LEVY (à partir de 16h00)
Isabelle LEBRAT	➤ Procuration à Richard CABASSUT
Christophe MARCHAND	➤ Procuration à Emmanuelle PERNOUX
Brice SCHOBEL	➤ Procuration à Emmanuelle PERNOUX (à partir de 15h45)

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Bertille NOEL BRUNEAU, Pascal MARQUET, Marc RENNER, Elsa SCHALCK, Anaïs VERY

La séance débute à 14h05.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2018

Olivier Delforge demande que le chiffre du nombre d'enseignants affectés sur le site de Colmar soit rectifié en page 4 (18 enseignants au lieu de 12).

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, avec la modification à apporter.

2. Informations de l'Administrateur provisoire

▪ Réforme :

Philippe Clermont informe les membres que la réforme en cours (loi sur l'école de la confiance) a été adoptée par l'Assemblée Nationale fin février et fera l'objet d'un examen au sénat au plus tôt en mai. Cette loi propose pour la formation des enseignants la création des INSPE (instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation), le changement de modalité de désignation de son/sa directeur/trice, la place du concours dans le cursus pourrait faire l'objet d'une évolution (notamment à envisager pour la rentrée 2020).

Au regard de cette réforme, la modification de nos maquettes n'est pas prévue pour la rentrée 2019, mais pour la rentrée 2020.

Richard Cabassut s'interroge sur les informations publiées sur le site internet du Ministère à propos du stage en responsabilité à mi-temps (statut de contractuels en M2) et la place du concours en deuxième année pour une application dès la rentrée 19. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une confirmation à ce jour.

▪ Capacités d'accueil :

Philippe Clermont rappelle que lors du dernier conseil d'Ecole, ses membres ont voté à l'unanimité les capacités d'accueil de nos formations. Celles-ci ont par contre été majoritairement refusées par la CFVU de l'Unistra en janvier dernier. M. Clermont a été invité à participer à ce conseil pour argumenter et défendre la position de l'ESPE, ce qui n'a pas convaincu, notamment les représentants des étudiants.

Il propose aux membres de réagir en rédigeant une motion qui sera transmise aux membres du Conseil d'Administration de l'Unistra.

Motion des membres du conseil d'Ecole :

Après avoir entendu le rapport de Philippe CLERMONT, Administrateur provisoire de l'ESPE, concernant son audition par la CFVU et suite au rejet par celle-ci des capacités d'accueil dans certains parcours de masters, le conseil d'Ecole de l'ESPE réaffirme le bien fondé des capacités d'accueil votées à l'unanimité le 12 décembre dernier et visant :

■ *d'une part à se conformer à l'engagement pris auprès de la présidence de l'Université de maintenir son offre de formation à coûts constants ;*

■ *d'autre part, à ajuster ses capacités d'accueil aux ressources humaines disponibles réellement, pour ce qui relève de la diminution de 30 places dans le MEEF 1^{er} degré et le maintien à 60 places du parcours MEEF 2nd degré « Enseigner l'EPS ». En foi de quoi, le conseil d'Ecole de l'ESPE demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Unistra d'examiner avec précision les arguments avancés par l'ESPE pour justifier ses demandes de capacités d'accueil et d'y accéder.*

Cette motion est votée à l'unanimité des membres présents et représentés lors de la séance du 26 février 2019.

Philippe Clermont précise que la réduction d'un groupe sur le site de Colmar ne génèrera pas de sous-services pour les enseignants, puisque la nouvelle maquette MEEF 1^{er} degré prévoit un renforcement des disciplines fondamentales (lettres, mathématiques, droits et devoirs des fonctionnaires) et des enseignements de préprofessionnalisation en licence.

▪ **Création d'une nouvelle association des étudiants :**

Philippe Clermont présente le projet de quelques étudiants volontaires souhaitant créer une nouvelle association (l'ADES étant en non activité depuis 3 ans). Les objectifs de cette association sont de développer l'intégration des étudiants en licence, l'entraide entre étudiants. Ses membres souhaitent s'engager dans la vie de l'École (Ju, JPO,...) et organiser des moments conviviaux.

Pour ce faire, une assemblée constitutive est prévue fin mars.

Les statuts seront transmis à la direction de l'ESPE après approbation par l'assemblée constitutive.

3. Constitution des nouvelles commissions consultatives

Daniel Payot précise que la des mandats des membres des commissions arrivaient à échéance fin décembre, en même temps que les membres du conseil d'École.

Il s'agit dès lors, de procéder à l'élection des nouveaux membres de ces commissions. Un appel à candidature a été envoyé aux personnels de l'ESPE et aux membres du conseil d'École.

Philippe Clermont rappelle que ces commissions sont des lieux d'échanges, de démocratie interne, composées de membres de droits et ouvertes à tous les personnels.

Il rappelle ensuite le rôle de chaque commission, qui est animée soit par un directeur/trice adjoint(e) ou soit par un chargé de mission.

Les membres du conseil sont invités à compléter les bulletins de votes.

Après dépouillement, voici les résultats :

Commission Recherche et vie scientifique

➤ **Candidatures des membres du conseil d'école, parmi les enseignants-chercheurs (1 siège)**

Claire METZ	19	ELUE
-------------	----	-------------

➤ **Candidatures des enseignants (6 sièges)**

Britta BENERT	10	ELUE
Annie CAMENISCH	21	ELUE
Charlotte DEROUET	22	ELUE
Eric FLAVIER	13	ELU
Thierry GOGUEL D'ALLONDANS	18	ELU
Lisa LEFEVRE	9	
Sonia LORANT	2	
Christelle MARSAULT	9	
Latisha MARY	5	
Andrea YOUNG	21	ELUE

Commission Innovation pédagogique et qualité des formations

➤ **Candidatures des membres du conseil d'école (1 siège)**

Alexis KALBE	19	ELU
--------------	----	------------

➤ **Candidatures des enseignants (2 sièges)**

Sonia LORANT	24	ELUE
Frédéric SPIEGEL	24	ELU

➤ **Candidatures BIATSS (1 siège)**

Jérémie BEAUDET	23	ELU
-----------------	----	------------

Commission Personnels et moyens

➤ **Candidatures des membres du conseil d'école (6 sièges)**

Laurent BARRIERE	20	ELU
------------------	----	------------

Richard CABASSUT	20	ELU
Patricia CATTARIN-MUCKENSTURM	20	ELUE

➤ **Candidatures des enseignants (3 sièges)**

Pascale GOSSIN	23	ELUE
----------------	----	-------------

➤ **Candidatures BIATSS (1 de catégorie A, 1 de catégorie B, 1 de catégorie C)**

Claudine ERNWEIN (catégorie A)	11	ELUE
Myriam LAKRAA (catégorie A)	11	ELUE
Angélique BRIGNON (catégorie B)	9	ELUE
Isabelle MAYER (catégorie B)	5	
Nathalie SPIRY-MONSONNEC (catégorie B)	8	
Astrid BROBECKER-KETTERER (catégorie C)	13	ELUE
Nessima KADDECHE (catégorie C)	8	

Commission Relations internationales et politique linguistique

➤ **Candidatures des membres du conseil d'école (1 siège)**

Anemone GEIGER-JAILLET	22	ELUE
------------------------	----	-------------

➤ **Candidatures des membres élus étudiants du conseil d'école (1 siège)**

Logan ELLES	24	ELU
-------------	----	------------

➤ **Candidatures des enseignants (2 sièges)**

Latisha MARY	24	ELUE
--------------	----	-------------

➤ **Candidatures BIATSS (1 siège)**

Jérémie BEAUDET	24	ELU
-----------------	----	------------

Commission Insertion professionnelle et partenariats avec le monde socio-économique

➤ **Candidatures des membres du conseil d'école (1 siège)**

/

➤ **Candidatures des membres élus étudiants du conseil d'école (1 siège)**

Alexis KALBE	24	ELU
--------------	----	------------

➤ **Candidatures des enseignants (2 sièges)**

Pascal POLITANSKI	23	ELU
-------------------	----	------------

➤ **Candidatures BIATSS (1 siège)**

/

Commissions de sites – Colmar

➤ **Candidatures des enseignants (4 sièges)**

Nathalie BERTRAND	24	ELUE
Annie CAMENISCH	24	ELUE
Thierry ROHMER	23	ELU

➤ **Candidatures BIATSS (4 sièges)**

Laurence DE ZOTTI	24	ELUE
Huguette LITHARD	24	ELUE
Nadia RIAHI	24	ELUE
Danièle RICHARD	24	ELUE

➤ **Services communs de l'université (2 sièges)**

Agnès SCHNITTER	24	ELUE
-----------------	----	-------------

➤ **Candidatures membres des Amicales étudiantes (2 sièges)**

/

Commissions de sites – Strasbourg

➤ **Candidatures des enseignants (4 sièges)**

Estelle FLATTER	24	ELUE
-----------------	----	-------------

Nathalie LING	23	ELUE
---------------	----	-------------

➤ **Candidatures BIATSS (4 sièges)**

Claudine ERNWEIN	21	ELUE
Isabelle MAYER	24	ELUE

➤ **Services communs de l'université (2 sièges)**

Nathalie ARNOULD	24	ELUE
François HORVAT	24	ELU

➤ **Candidatures membres des Amicales étudiantes (2 sièges)**

/

Après lecture des résultats des votes, Bertrand Bultingaire indique que dans la commission personnels et moyens il y a une égalité (11 voix) entre deux candidats de catégorie A.

Daniel Payot demande aux membres leur d'accord pour que les deux personnes sièges à cette commission (au lieu d'un siège).

La proposition de faire siéger les deux candidates de catégorie A (Myriam Lakraa et Claudine Ernwein) est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Désignation des personnalités extérieures du conseil d'orientation scientifique et pédagogique choisies par le conseil d'école

Daniel Payot rappelle que le mandat des membres du COSP s'est également arrêté en même temps que la fin du mandat du conseil d'Ecole.

Un appel à candidature a été envoyé aux personnels enseignants, aux membres du conseil d'Ecole et à des personnalités extérieures.

Philippe Clermont rappelle brièvement les fonctions du COSP (contribue à la réflexion sur les grandes orientations relatives à la politique partenariale et aux activités de formation et de recherche de l'école).

Après dépouillement, voici les résultats des votes :

Frédéric FISCHER-ROSFELDER	23 voix	Elu
Daniel MARTIN	24 voix	Elu
Olivier MENTZ	24 voix	Elu
Caroline SANCHEZ	23 voix	Elue
Alexia STUMPF	24 voix	Elue
Youssef TAZOUTI	23 voix	Elu

5. Demande d'ouverture du M2 SYNVA en apprentissage

Philippe Clermont fait une présentation du parcours de master « Ingénierie des systèmes numériques virtuels pour l'apprentissage » (SYNVA) au sein de la mention « Sciences de l'Education ». Il demande aux membres du conseil de valider l'ouverture de ce parcours à l'apprentissage et avec une formation possible à distance.

Suite aux remarques de certains membres, il est procédé à quelques reformulations mineures du document (vérifier l'existence de formations équivalentes en apprentissage ; contrat de préprofessionnalisation ; l'organisation de l'apprentissage).

La demande d'ouverture du M2 SYNVA en apprentissage est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés, avec les vérifications à apporter.

6. Révision du référentiel enseignants 2018-2019 : responsabilités pédagogiques et de pilotage

Philippe Clermont présente le tableau du référentiel aux nouveaux membres du conseil. Il explique qu'il s'agit de se prononcer sur la répartition générale des heures de référentiel pour les différentes missions pédagogiques et de pilotage existant à l'ESPE.

Se sont ajoutées à ce tableau :

- Dans la ligne « responsables de mentions » - ligne n°1, 5 HETD pour le/la responsable du masters Sciences de l'éducation, qui passer ainsi de 10h à 15h
- Une nouvelle mission concernant l'innovation pédagogique (70 HETD) - ligne n°17

La révision du référentiel enseignants 2018-2019 est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. Conventions

7.1. Convention de coopération et de contrôle pédagogique en matière de formation professionnelle

Philippe Clermont présente cette convention, qui lie l'entreprise ADNFormation et l'Unistra (Formation Continue et ESPE), dans le cadre de l'action de formation continue « Licence Professionnelle Développement Web, communication et apprentissage » qui se fait également à distance. Cette convention sert à organiser la prestation que fournit ADNFormation et le service de la Formation Continue de l'Unistra (en lien avec l'ESPE).

La convention de coopération et de contrôle pédagogique en matière de formation professionnelle est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Philippe Clermont indique que dans les documents déposés sur table se trouve « L'ESPE en chiffres » pour information.

La prochaine réunion de ce conseil aura lieu le mercredi 15 mai 2019 à 14h00.

La séance est levée à 16h45.

L'Administrateur provisoire de l'ESPE

Philippe CLERMONT

Fait à Strasbourg le 15 mai 2019

Le Président du conseil d'École

Daniel PAYOT